

Lycée Jacques Monod



Note aux représentants légaux et élèves de terminales Inscriptions au baccalauréat session 2020

Mesdames, Messieurs, les inscriptions au baccalauréat auront lieu selon la procédure suivante :

1) **Avant les congés de Toussaint, information préalable des familles**

Je vous invite à prendre connaissance des 2 documents en ligne (pronote et site du lycée) et remis aux élèves la semaine avant les congés de Toussaint.

- Notice d'inscription
- Annexe spécifique

2) **La semaine de la rentrée : inscription proprement dite** (calendrier joint)

Les élèves devront être en possession du numéro d'inscription noté sur le relevé des notes des épreuves anticipées. Les élèves ramèneront les 2 documents papier le jour des inscriptions. Les redoublants devront se munir de leur relevé de notes du bac.

Une séance supplémentaire est prévue pour les élèves absents le jour de l'inscription et pour les éventuelles modifications **le mardi 12 novembre à 13h30 en salle 102.**

Un guide des épreuves facultatives sera mis à disposition des élèves pendant leur inscription. A l'issue de la séance d'inscription, une confirmation papier sera remise à l'élève.

3) **Retour des pièces relatives à l'inscription au secrétariat pour le 13 novembre 2019 :**

Les élèves remettront au professeur principal les pièces suivantes :

- **Les confirmations papier** signées **en bleu** par le candidat (et le représentant légal pour les élèves mineurs)
- Toute pièce supplémentaire indiquée sur la confirmation d'inscription.

Cordialement,

L.LALANNE

Proviseur-adjoint